MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Ambassade de France à Hanoi
Service économique de Hanoi

Direction générale du Trésor

Hanoi, le 8 juin 2021

Affaire suivie par : LY Mai An
Relue par : Marion CHAMINADE

L'aquaculture et la pêche, secteur clé de l'économie agricole du Vietnam

Avec un système dense de rivières et de longues côtes, le Vietnam présente un contexte favorable au développement de la pêche et l'aquaculture, faisant du pays le 4e producteur et le 3e exportateur mondial, derrière la Chine et l'Inde, avec des objectifs de croissance renouvelés en mars dernier par le gouvernement. Les défis restent aujourd'hui nombreux : encadrement de la pêche illégale face au risque de carton rouge de la Commission européenne, sécurité sanitaire et résilience des systèmes de production en aquaculture face au changement climatique.

Chiffres clés

La filière de la pêche et l'aquaculture est un secteur économique important pour le Vietnam : elle représente 4-5% du PIB et contribue pour 9-10% à la valeur des exportations.

Quelques chiffres clés :

- Littoral: 3.260 km
- Biodiversité : 11 000 espèces recensées
- Zone économique exclusive (ZEE): 1 million km2[1]
- Production totale (2020) : 8,4 millions de tonnes (+1,8% en g.a)
- Valeur d'exportations 2020: 8,4 milliards USD
- Emplois: plus de 4 millions de personnes
- Nombre de ports de pêche : 54 ports

L'apport moyen de poisson par habitant au Vietnam (équivalent poids vif) est passé de 12,8 kg en 1990 à 36,3 kg en 2017, bien qu'il varie considérablement entre 60 kg/ habitant dans la province de Long An au sud d'Ho Chi Minh-ville à 30 kg/habitant dans le delta du Mékong, et seulement 12 kg/habitant dans le Nord continental du pays. Les produits aquacoles représentent 30% des protéines animales consommées par la population[2].

Une production en croissance continue depuis les années 90

[1] Chiffres VASEP. Selon l'université de Colombie-Britannique (Canada), cette ZEE comprend 417 663km2 de zone incontestée, mais le Vietnam revendique une surface de ZEE totale de 1 365 100 km2. Cette revendication fait l'objet d'un différend territorial avec la Chine en mer de Chine méridionale.

[2] En Europe, si l'apport est du même ordre de grandeur, la part dans la ration protidique est en revanche inférieure à 20%.

Entre 1995 et 2020, la production s'est multipliée par 6, pour atteindre 8,4 millions de tonnes en 2020 dont 3,85 M de tonnes en provenance de la pêche et 4,56 M de tonnes issues de l'aquaculture.

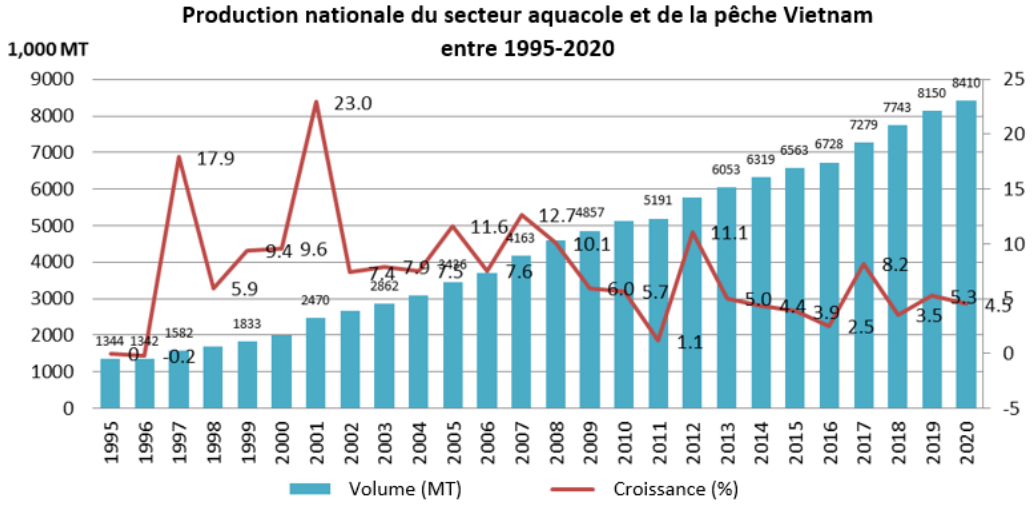

Grâce à une politique de développement intensif de l'aquaculture mise en place dès les années 90[3], le secteur a connu une croissance moyenne de 11 % par an depuis 1995. Le pays possède 1,3 million d'hectares dédiés à l'aquaculture et 10 millions m3 d'élevage en cage, dont 7,5 millions m3 d'aquaculture marine et 2,5 millions m3 d'élevage en eau douce. Les systèmes sont diversifiés en fonction des conditions géographiques et climatiques:

- La région du Nord est dominée par des étangs de poissons d'eau douce, de l'aquaculture associée à la production de riz et de la culture en cages marines.
- La région du Centre se concentre sur la culture intensive de la crevette géante tigrée et la culture en cages marines de poissons ou de homards.
- La région du Sud a les activités aquacoles les plus diversifiées: élevage en étangs, en cages de pangasius ainsi que plusieurs autres espèces et aquaculture marine.

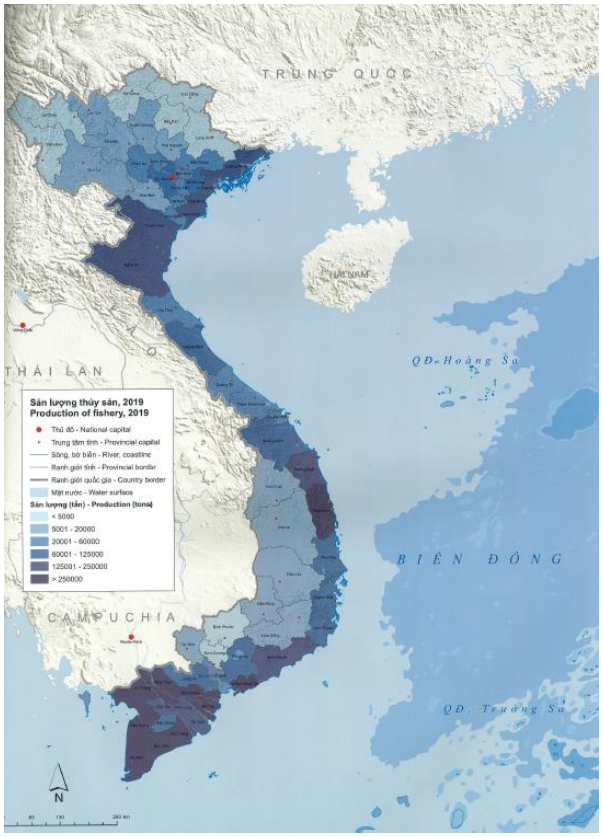

Figure 1 : Carte des volumes de production (2019)

Les principales productions sont le pangasius, la crevette (ces deux produits représentant la moitié de la production), le tilapia et, en augmentation, des bivalves et des poissons marins. Le Delta du Mékong représente entre 75% et 80% de la production nationale totale de pangasius et de crevettes, notamment dans les deux provinces Soc Trang et Bac Lieu.

Parallèlement, les produits de la pêche (capture) ont progressé moins rapidement, de 6% par an, avec une

[3] En 1993, le Comité central du Parti, mandat VII a décidé, lors de son 5e plénum, d'élargir les activités d'aquaculture dans l'orientation d'application de la technologie moderne. Cette décision est traduite par la Résolution 03-NQ/TW du 6 mai 1993.

production de 3,85 millions tonnes en 2020. Cette très relative sous-performance est attribuée par les autorités vietnamiennes non seulement à l'épuisement des ressources aquatiques naturelles (le potentiel des ressources halieutiques marines a été estimé à 4,2 millions de tonnes) mais aussi à l'absence d'amélioration des techniques de pêche. La pêche est essentiellement hauturière et depuis 1991, le nombre de bateaux à moteur a augmenté rapidement, le nombre de bateaux sans propulsion motorisée diminuant parallèlement, essentiellement après 1997 et le lancement d'un programme de crédit bonifié. En 2020, le secteur dénombre plus de 94 000 bateaux de pêche, la moitié étant de petits navires de moins de 12 m de long.

Mi-mars 2021, le Premier ministre du Vietnam a adopté la Décision n° 339/QĐ-TTg fixant une nouvelle stratégie nationale de développement de produits aquatiques d'ici 2030, avec vision 2045, visant une croissance de la production de 3% à 4%/an en valeur, un volume de 9,8 millions de tonnes et une valeur d'exportations de 14-16 milliards de dollars d'ici 10 ans. Cette croissance repose sur une diminution progressive de la pêche (diminution de 26,3% en volume, pour atteindre à 2,8 millions de tonnes) et une augmentation de l'aquaculture dans le même temps (augmentation de 55,5% d'ici 10 ans, pour atteindre à 7 millions de tonnes). La création de plus de 3,5 millions d'emplois et l'amélioration du mode de vie des habitants dans les villages de pêcheurs sont également cités.

Les exportations sont l'exact reflet de cette croissance, avec l'UE comme 4e client

En l'absence de données disponibles sur les volumes exportés, on estime que l'exportation représente 1/4 des débouchés de la production. En 2020, la valeur totale des exportations des produits aquacoles s'élève à 8,5 milliards USD[4], soit une très légère baisse de 1,2% par rapport à 2019, n'affichant ainsi presque aucun impact de la crise sanitaire du Covid 19. Les quatre plus gros clients du Vietnam sont les Etats-Unis, le Japon, la Chine et l'UE, représentant ensemble 64 % des exportations.

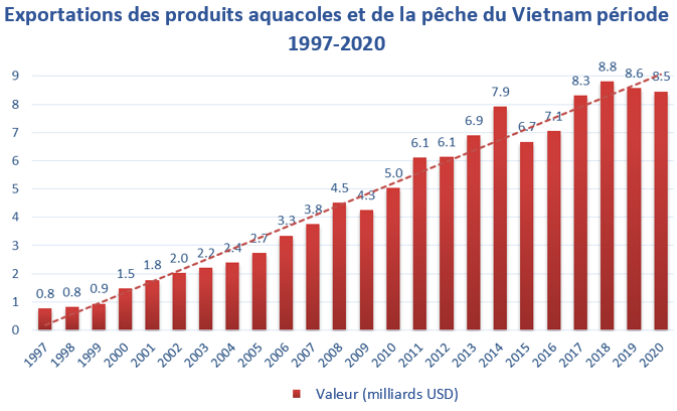

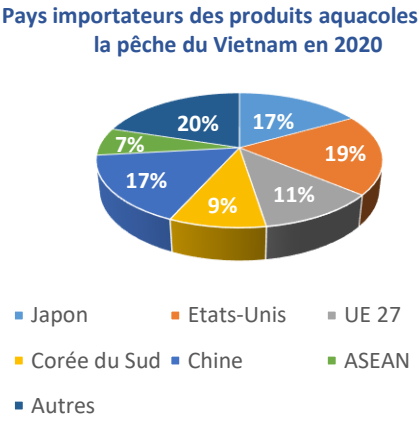

Les deux produits les plus exportés sont également les deux principales productions, les crevettes et les pangasius, et qui représentent respectivement 44,5% et 18% des volumes exportés en 2020, soit 3,73 milliards et 1,5 milliard USD. Les produits de la pêche représentent 30-35% de la valeur totale à l'exportation, soit 3,2 milliards USD en 2020.

[4] Il y a un léger écart entre la valeur des exportations des produits halieutiques référencée par le VASEP retenue ici (8,5 Mds USD) et celle donnée par la douane vietnamienne (8,4 Mds USD).

La levée du carton jaune européen impacte fortement la politique conduite dans le secteur de la pêche

En application de la procédure de carton jaune de l'UE en matière de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), la Commission européenne a adressé au Vietnam le 23 octobre 2017 un avertissement concernant l'insuffisance de ses mesures de lutte contre la pêche INN et le risque qu'il court d'être recensé en tant que pays non coopérant (la mise en place d'un carton rouge leur interdirait l'accès au marché européen).

Le carton jaune de la Commission Européenne a gravement impacté le secteur de la pêche du Vietnam : les exportations vietnamiennes de produits aquatiques vers le marché européen ont chuté en moyenne de 6% - 10% par an, l'UE passant de la 2e à la 4e place des pays importateurs. Les autorités vietnamiennes s'inquiètent du risque de réaction similaire des autres marchés essentiels à la filière, que sont notamment les Etats-Unis et le Japon.

En réaction au carton jaune, le Gouvernement vietnamien a engagé un important travail, sous le pilotage de la direction des pêches (DFISH) du ministère de l'agriculture et du développement rural (MARD), notamment de refonte réglementaire, comprenant :

- Le renforcement du cadre juridique avec le vote de la loi de Pêche à l'Assemblée Nationale le 21 décembre 2017 décuplant les amendes applicables et la parution de règlements de renforcement des contrôles et de responsabilisation des Présidents des Comités Populaires des 28 Provinces concernées;
- L'internalisation des traités européens concernant la pêche INN à travers un système de textes juridiques officielles : 2 décrets, 8 circulaires, 1 décision…
- La création d'un Comité de direction national sur la pêche INN, avec la participation des dirigeants s 28 provinces ;
- La sensibilisation des autorités locales et des pêcheurs en coopération notamment avec l'Australie;
- La mise en place (encore en cours) de balises sur tous les bateaux de plus de 15 m avec obligation de tenir un journal de bord, d'effectuer une déclaration systématique de capture et d'assurer la traçabilité des produits destinés à l'export ;
- Le renforcement de la coopération internationale avec Palau, la Micronésie, la Papouasie Nouvelle-Guinée, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie avec pour objectif la signature d'accords de coopération en matière de pêche et la mise en place de hotlines pour prévenir les intrusions (hotlines par ailleurs d'ores-et déjà opérationnelles avec la Chine et les Philippines).

Une inspection conduite en 2019 par la Commission européenne a montré des résultats très encourageants, la principale difficulté demeurant aujourd'hui la pêche illégale dans les zones de pêche d'autres pays. Compte-tenu de l'impossibilité de prévoir une nouvelle inspection physique et des travaux qui restent à conduire par les autorités vietnamiennes, aucun changement (retrait du carton jaune ou au contraire durcissement) n'est attendu avant fin 2021.

Les revendications territoriales de la Chine en mer de Chine méridionale restent aujourd'hui très pressantes et limitent la pêche hauturière. Un rapport récemment publié par les autorités chinoises a annoncé l'entrée en vigueur le 1er mai dernier d'une interdiction de la pêche dans une zone couvrant une partie de la zone maritime du golfe Bac Bo (golfe du Tonkin) et des archipels Hoang Sa (îles Paracels), historiquement revendiqués par le Vietnam, réactivant ainsi les différends entre les deux pays.

****

Commentaires :

La croissance continue du secteur de l'aquaculture et de la pêche, ainsi que la nécessité de mieux cadrer cette dernière, constituent des opportunités pour les entreprises françaises dans de nombreux secteurs (conseil, équipements, santé et alimentation animale). On citera à cet égard l'entreprise CLS, filiale du CNES, qui avait déjà œuvré au Vietnam entre 2009 et 2015 sur l'important projet MOVIMAR financé sur prêt du Trésor (Système d'observation par satellite des bateaux et des zones de pêche, ainsi que les ressources halieutiques) et qui met en œuvre aujourd'hui, sur financement FASEP, le projet NAGIS (Système d'Information Géographique National en support à une gestion durable du secteur aquacole résistante aux effets du dérèglement climatique).

Dans le secteur de l'aquaculture, les enjeux les plus prégnants sont :

- *Sanitaires : des notifications RASFF font régulièrement état de détection de médicaments vétérinaires non autorisés dans les crustacés, comme d'irradiation également non autorisée,*
- *et liés à la résilience face au changement climatique et au développement durable : dans le delta du Mékong notamment, la production de crevettes souvent mise en place en substitution d'une des deux récoltes de riz pourrait pâtir d'une trop grande salinisation de l'eau. Les élevages sont principalement nourris de farine de poisson, et leur remplacement par des substrats végétaux ou à base d'insectes pourrait encore prendre de l'ampleur.*

Sources :

- Direction générale de la Pêche Vietnam (D-Fish) - Rapport de résultats de l'année 2020 et plan d'action de l'année 2021.
- FAO - Fishery and Aquaculture Country Profiles -The Socialist Republic of Viet Nam, January 2019.
- Vietnam Association of Seafood Exporters and Producer (VASEP) – Panorama du secteur de la pêche et de l'aquaculture du Vietnam.

ANNEXE

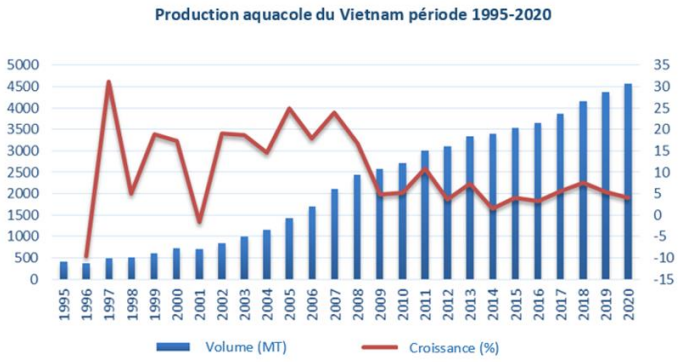
Production aquacole du Vietnam période 1995-2020
Volume (MT)
Croissance (%)

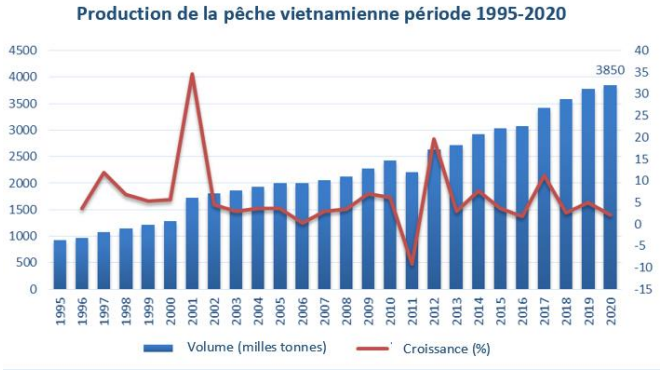
Production de la pêche vietnamienne période 1995-2020
3850
Volume (milles tonnes)
Croissance (%)

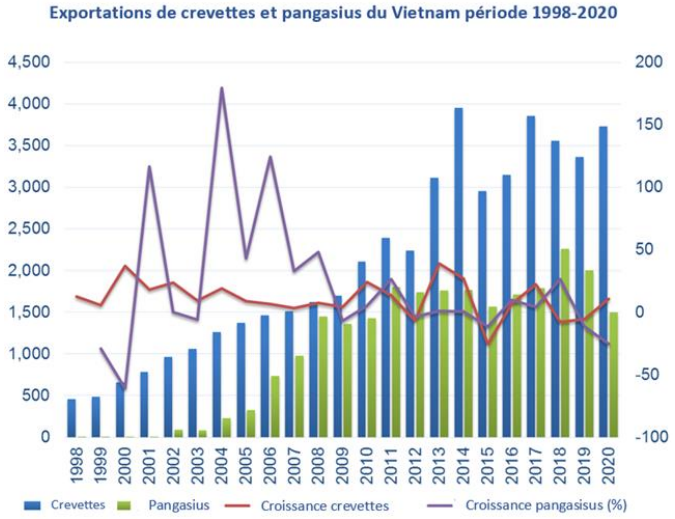
Exportations de crevettes et pangasius du Vietnam période 1998-2020
Crevettes
Pangasius
Croissance crevettes
Croissance pangasisus (%)

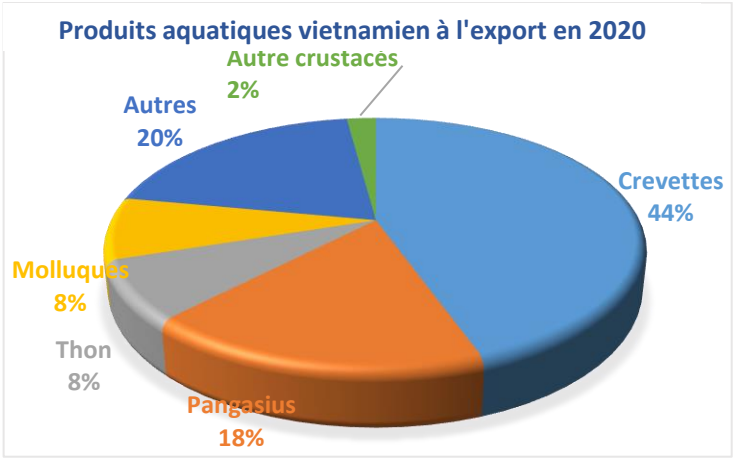
Produits aquatiques vietnamien à l'export en 2020
Autre crustacés 2%
Autres 20%
Crevettes 44%
Molluques 8%
Thon 8%
Pangasius 18%